
Ville de Paris : Réseau animateurs lecture et Centre Paris Lecture

Depuis plus de vingt ans une convention associe la Ville de Paris et l'Education Nationale autour de la mise en place d'un vaste programme intitulé « Plan Paris Lecture ».

Plan Paris Lecture :

Cette convention définit :

- Les actions à proposer sur le temps scolaire à toutes les écoles maternelles et élémentaires de Paris.
- Les actions à mener avec le périscolaire et les Centres de Loisirs.
- Un Plan de formation initiale (50 à 75 nouveaux animateurs chaque année) et continue (40 à 45 journées)

Les moyens et acteurs de ce dispositif :

- Réseau : 667 animateurs lecture en élémentaire (Bibliothèque Centre Documentaire) et maternelle (Espace Premier Livre). Interventions en périscolaire, extrascolaire et Temps Ateliers Périscolaires.
- Un Comité d'animateurs lecture (260 volontaires – 80 à 100 participants une journée par mois)
- Centre : 5 enseignants, 14 animateurs, un centre au 40 rue Corvisart (13ème)

Quelles fonctions pour ces bibliothèques d'école (sur le temps périscolaire) :

- Un « Observatoire des écrits » par les enfants. Des ateliers techniques, des activités sont menés par des animateurs formés pour engager les enfants dans un travail pour construire une vue globale de ce qui se produit dans le monde de l'écrit, un genre de cartographie des écrits existants réalisée par les enfants eux-mêmes.
- Un « Observatoire des thèmes et sujets » par les enfants. Sur d'autres temps, les enfants sont également invités à mobiliser les écrits existants en lien avec un thème ou une question qui leur importe (actualité, actions dans l'école ou le quartier, préoccupation du groupe).
- Un « Service général » offert à la collectivité. Envisager que ce qui se produit dans ce lieu puisse être mis à disposition de la collectivité école ou quartier.

Un exemple de mise en œuvre : Les suites des attentats

Difficile de passer à côté ou d'ignorer ce qui se passe autour de nous... L'actualité nous donne fréquemment de malheureuses occasions de nous interroger. Ce fut le cas lors des attentats...

Comment aborder les sujets douloureux, les sujets délicats, les monstruosité ?

Comment permettre aux enfants de grandir, un peu, malgré tout ?

La piste envisagée dans ce cas précis, solliciter tous les enfants d'une école sur une collecte langagière enclenchée par : « Si je vous dis : Ce qui me protège ? »



Cette méthodologie proposée aux enfants s'est vue appliquée à de multiples sujets et avec le même fort investissement des enfants. Nous l'avons surnommée, en interne, « Les Petits Cailloux ». Il s'agit, quel que soit le sujet, de :

- Partir de ce que savent les enfants : « Si je vous dis... ? »
- Mettre en commun ce que chacun apporte pour trier, classer, cartographier.
- Voir et explorer ce que « l'extérieur » en dit (livres, films, BD, expos et musées, personnes...) pour l'intégrer à ce que l'on sait ou croit savoir.
- Proposer ce qui a été travaillé aux autres. :

Le lien avec le nouveau PEDT de Paris

Le réseau des animateurs lecture se retrouve pleinement dans les fortes intentions de ce nouveau PEDT

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ÉDUCATIVE À PARIS

Ce projet éducatif réaffirme les valeurs et les ambitions éducatives et sociales qui sous-tendent l'action de l'ensemble des acteurs (acteurs institutionnels, associatifs, parents) sur le territoire parisien. Ces valeurs et ambitions constituent le cadre de référence de la politique éducative parisienne.

En tout premier lieu, l'ambition, pour les jeunes parisiens, est d'assurer à tous les meilleures conditions de réussite dans une école accueillante et bienveillante, qui fait vivre chaque jour concrètement les valeurs républicaines qui nous rassemblent, qui promeut l'égalité filles-garçons, qui prévient les discriminations, et se veut attentive aux besoins de chacun. Les signataires sont convaincus de l'éducabilité de tous les enfants.

Éduquer, c'est transmettre et faire partager ces valeurs, permettre aux jeunes de devenir des citoyens responsables

et acteurs de notre société démocratique, laïque et républicaine.

Penser l'avenir de chaque enfant et adolescent parisien, c'est penser l'avenir de Paris. Pour cela, l'action éducative de l'ensemble des acteurs parisiens doit permettre aux enfants et adolescents :

- > de comprendre le monde dans lequel ils évoluent,
- > d'apprendre à apprendre, de développer leur esprit critique et d'analyse, de développer leur sensibilité aux êtres et aux choses,
- > de cultiver le plaisir de la curiosité intellectuelle,
- > de se projeter dans l'avenir.

Le souci constant est d'amener les enfants à être curieux, ouverts, à appréhender et comprendre leur environnement, à se questionner, à construire et exprimer leurs pensées, envisageant le groupe comme une richesse, prompts à déconstruire les stéréotypes, conscients d'être de futurs acteurs de la société, utilisant la réflexion et le lan-

gage, soucieux de la participation de tous les autres.

Il s'agit alors de favoriser l'épanouissement, l'autonomie et le bien-être de tous les jeunes par une offre éducative de qualité en mobilisant les familles, les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs sur l'ensemble du territoire parisien.

Il apparaît central de rappeler que ces valeurs et ambitions éducatives doivent se vivre au quotidien et s'incarner dans les expériences de vie des enfants.

Par l'action de chacun en matière d'éducation, l'ambition est de réduire les inégalités sociales et culturelles en démocratisant, sur l'ensemble du territoire parisien, l'accès aux savoirs, à la culture, à la pratique sportive.

Ainsi, permettre la réussite éducative de chaque jeune, mesurée à l'aune de ces ambitions, nécessite la coopération de l'ensemble des acteurs locaux de l'éducation. Renforcer cette coopération des acteurs est un axe majeur du projet parisien.

Des difficultés à surmonter

- 1) La première réside dans l'importance de la « machine parisienne » dans le domaine du périscolaire. Ainsi :

LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS D'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE
LE TERRITOIRE PARISIEN COMPREND :

- > 663 écoles, dont 308 écoles maternelles, 299 écoles élémentaires et 56 écoles polyvalentes
 - > 115 collèges
 - > 13 lycées municipaux (dont le lycée municipal pour adultes)

À LA RENTRÉE 2015, CES ÉCOLES ET ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ONT ACCUEILLI RESPECTIVEMENT :

- > écoles : 133.612 élèves,
 - dont 52.967 élèves en niveau maternelle
 - et 80.645 élèves en niveau élémentaire.
- > Collèges : 56.322 élèves
- > Lycées municipaux : 4.219 élèves (hors lycée municipal pour adultes).

EN ÉDUCATION PRIORITAIRE :

- à la rentrée 2015, 215 écoles classées en éducation prioritaire (187 en REP et 28 en REP+)
- et 25 bénéficient d'une CAPPE (convention académique pluriannuelle de priorité éducative.)
- Ces écoles scolarisent 18.092 élèves en maternelle et 27.967 élèves en élémentaire.
- 29 collèges sont classés en éducation prioritaire (25 en REP et 4 en REP+).
- Ces collèges scolarisent 14.027 élèves.

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES COUVRENT LES ACTIVITÉS ET TEMPS SUIVANTS :

- > La pause méridienne de 11H30 à 13H30
- > Les temps d'activités périscolaires (TAP) les mardis et vendredis de 15H00 à 16H30
 - > Les goûters en maternelle de 16H30 à 18H30
 - > Les études surveillées en élémentaire de 16H30 à 18H00
- > Les centres de loisirs le mercredi après-midi de 13H30 à 18H30 en maternelle et 18H00 en élémentaire et pendant les vacances scolaires de 8H20 à 18H30 en maternelle et 18H00 en élémentaire.

LA FRÉQUENTATION MOYENNE DE CES ACTIVITÉS ET TEMPS PÉRISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES SONT :

- > Pause méridienne : 110.000 enfants dans les restaurants scolaires du 1er degré
 - > TAP : 109.000 enfants
 - > Gouter en maternelle : 19.000 enfants
 - > Etude surveillée : 19.000 enfants
 - > Centres de loisirs : 33.000 enfants

- 2) En lien avec l'envergure de ce dispositif : Chaque circonscription (il y en a 10) a une autonomie réelle de mise en place de la politique éducative telle que définie dans le PEDT. Un exemple parmi d'autres : la « Centrale » (Direction des Affaires SCOLAIRES) s'est dotée de 9 Centres Ressources Centraux Thématiques. Or ces derniers ne sont pas toujours perçus comme des outils au service des circonscriptions. De ce constat a émergé l'idée, inscrite dans le PEDT de la mise en place d'un « Comptoir des ressources ».
- 3) Une autre difficulté, de fond celle-ci, consiste à construire une réflexion avec les agents où il s'agirait, non pas d'envisager, dans ses méthodes, le « périscolaire » comme une copie « loisirs » du scolaire mais de travailler à une définition nouvelle et spécifique de ce même périscolaire.
- 4) Un dernier chantier et non des moindres concerne l'implication, la participation des parents. L'école a su institutionnaliser la place des parents dans le scolaire. Mais qu'en est-il du périscolaire ? Peut-il développer une « culture » de collaboration avec ces acteurs essentiels que sont les parents ?

Conclusion

Le nouveau PEDT est tout frais, tout nouveau. Il est le fruit d'une très large concertation et les intentions qu'il porte obtiennent l'adhésion des animateurs lecture du réseau. Il reste donc à participer activement à sa mise en place sous le pilotage de la Direction des Affaires Scolaires.

Robert Caron